

7^{me} mande de cotation N° 10043800
Pour le PN G-012196-001

Nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer votre offre sur la base des spécifications suivantes au plus tard jusqu'au **30.08.2026**

Quantité Description :

01 LOT 1 : Kit hydro climatique

Spécifications techniques :

Voir annexe 1 : Spécifications techniques

01 LOT 2 : Equipement pour la qualité d'eau de base

Spécifications techniques :

Voir annexe 1 : Spécifications techniques

NB :

- *Le marché est constitué de deux lots distincts*
- *Un soumissionnaire peut participer à un ou à tous les lots*
- *La GIZ se réserve le droit d'attribuer par lot*
- *Les offres sont valides pour une période de 90 jours*
- *Un seul article manquant conduit au rejet de l'offre*

Veillez respecter les conditions suivantes :

Votre offre doit indiquer les montants unitaires et totaux en USD. Les frais éventuels de transport et taxes doivent apparaître séparément.

Conditions de livraison : Franco Site du Projet

Lieu : Kinshasa

Livraison à : Concession UTEXAFRICA, N° 372, avenue
Colonel Mondjiba, C/Ngaliema

Délai de livraison : Veuillez indiquer votre plus bref délai de livraison

Conditions de paiement: 100% par chèque ou virement bancaire, après
livraison conforme.

Délai de paiement : maximum 30 jours après livraison et réception de
la facture conforme.

Présentation du dossier

Les offres sont composées de 3 parties :

a. Les documents administratifs à fournir

- Identification nationale
- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- Attestation des situations fiscales à jour (ou les preuves de paiement de Avril 2026, Mai 2026 et Juin 2026)
- Attestation de régularité de paiement des cotisations CNSS à jour (ou les preuves de paiement de Avril 2026, Mai 2026 et Juin 2026)

NB :

Coopération allemande au développement
Bureau GIZ à Kinshasa

7, Avenue Comité urbain
BP. 7555 Kinshasa - Gombe, République
Démocratique du Congo
T +243810844577
F
E giz-kongo-rdc@giz.de

Votre référence
Notre référence

10 Août 2026

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 4460-0
F +49 228 4460-1766

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 9679-0
F +49 61 9679-1115

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Frankfurt-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 12394

Président du conseil de surveillance
Jochen Flasbarth, Secrétaire d'État

Directoire
Thorsten Schäfer-Gümbel
(Président du directoire)
Ingrid-Gabriela Hoven
(Vice-présidente du directoire)
Anna Sophie Herken

Commerzbank AG Frankfurt am Main
BIC (SWIFT): COBADEFFXXX
IBAN: DE45 5004 0000 0588 9555 00

- **Les documents doivent être clairs, lisibles, sans ratures**
- **L'offre sera rejetée par manque d'un seul des documents requis**

Nous vous prions également de compléter les documents administratifs suivants, qui nous permettront d'actualiser notre base de données des partenaires :

- **L'imprimé de notification du numéro d'identification fiscale (NIF)**
- **L'imprimé du relevé d'identité bancaire de l'organisation (RIB)**

b. L'offre technique :

- Veuillez présenter les spécifications techniques de chaque article proposé

c. L'offre financière :

- Indiquer les montants unitaires et totaux **hors taxes**, en Dollar Américain (USD),
- Les frais éventuels de livraison doivent être inclus dans l'offre.
- Voir Annexe 2 Modèle d'offre financière

Autres conditions :

1. Les documents administratifs, les offres techniques et financières sont à transmettre par **email uniquement**, au plus tard le **30.08.2026** à l'adresse suivante :

CD_ACHATS_Quotation@giz.de

Le numéro de référence dans l'objet du mail doit être : 10043800

2. Le fait de ne pas indiquer le Numéro de référence de l'offre dans l'objet du mail entraînera la disqualification de l'offre ;
3. Les soumissions tardives ne seront pas acceptées ;
4. Les offres soumises auprès du personnel de la GIZ ou à d'autres adresses e-mails différentes de celle ci-dessus indiquée seront rejetées. Cela s'applique également si une autre adresse est mise CC ;
5. Seules les offres soumises à **CD_ACHATS_Quotation@giz.de** sont acceptées ;

Veuillez envoyer un (1) email uniquement, contenant trois (03) fichiers distincts au format PDF :

- Un fichier PDF avec les documents administratifs ;
- Un fichier PDF avec l'offre technique ;
- Un fichier PDF avec l'offre financière.

6. **Les offres doivent être soumises au format des fichiers PDF. Tout autre format ne sera pas accepté et entraînera la disqualification de l'offre.**
7. La GIZ accepte le « file transfert » que pour la soumission de documents dépassant la taille de 23 Mo. Une transmission par d'autres applications telles que Google Drive, etc. ne sera pas acceptée.
8. **En cas de besoin de clarification**, prière de transmettre votre demande à l'adresse e-mail : **CD_ACHATS_Quotation@giz.de** en indiquant à l'objet du mail : **clarifications 10043800**.

Faute de quoi, une réponse peut ne pas vous parvenir.

9. Si vous n'avez pas de nouvelles de notre part dans un délai de 4 semaines après la date limite de soumission, veuillez considérer que nous ne sommes pas en mesure de répondre favorablement à votre candidature ;

La GIZ se réserve le droit d'annuler ce processus à tout moment sans en informer les fournisseurs et sans aucun frais de remboursement pour les fournisseurs qui participent à ce processus d'appel d'offres. La GIZ n'est tenue d'accepter aucune offre.

Prière de tenir compte des exigences particulières pour la soumission de l'offre, y compris l'adresse e-mail indiquée.

Le fournisseur reconnaît sans ambages que la GIZ est exemptée du paiement de toutes les taxes publiques, TVA comprise. Il s'engage par conséquent, à faire paraître clairement sur son offre le prix hors taxe en USD ainsi que les différentes taxes qui auraient pu être payées par la GIZ.

Si l'offre est libellée en FC, la GIZ se réserve le droit d'appliquer le taux de change officiel du jour concerné de la Banque Centrale du Congo.

En cas d'erreurs de calcul dans l'offre, la GIZ se réserve le droit de recalculer le montant global basé sur les quantités demandées par la GIZ et les prix unitaires hors taxes par ligne proposés par le soumissionnaire.

En cas de retard de livraison après commande, il sera appliqué automatiquement une pénalité d'un montant de 1% de la valeur des marchandises en retard pour chaque semaine commencée et ce jusqu'à 10% de la valeur totale de la marchandise.

Après un retard de 2 semaines, la GIZ pourra automatiquement résilier le contrat sans que le fournisseur n'ait droit à aucun dommage ou intérêt.

Annulation de la procédure d'appel d'offre

La procédure d'appel d'offres peut être annulée sans que les soumissionnaires aient droit à des dommages et intérêts dans les cas ci-dessous :

- (a) Lorsqu'aucune Offre correspondant aux conditions de l'appel d'offres n'a été reçue.
- (b) Lorsque la procédure d'appel d'offres a fait l'objet de modifications considérables.
- (c) Lorsque les offres ne correspondent pas au devis estimatif ou que le pouvoir adjudicataire pour des raisons propres ne peut pas adjuger les marchés dans un raisonnable délai.
- (d) Lorsque le pouvoir adjudicataire décide pour des raisons internes de refaire l'appel d'offres.

Les Soumissionnaires doivent être informés sans tarder de l'annulation de la procédure d'appel d'offres par le bureau GIZ, ainsi que des raisons de cette annulation

Attribution et notification du marché

La procédure d'appel d'offres peut être annulée avant l'attribution du contrat, sans que cela engage la responsabilité de la GIZ comme organisme d'attribution et indépendamment du degré d'avancement des procédures, si le programme a été annulé, si les circonstances ayant prévalu au moment de l'invitation à soumissionner ont changé essentiellement, si aucune offre ne satisfait les critères d'attribution du contrat, si les conditions d'une concurrence loyale et équitable ne sont pas réunies, si les offres financières ne sont à l'évidence pas raisonnables et/ou si elles dépassent le volume des ressources financières réservées pour le contrat.

Dans ce cas, la GIZ peut, au lieu de lancer un nouvel appel d'offres, entrer en négociation avec le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur classement pour essayer d'aboutir à une offre satisfaisante.

Si la procédure d'appel d'offres est annulée, les soumissionnaires en seront informés par la GIZ. Les soumissionnaires n'ont pas droit à une compensation.

La GIZ se réserve le droit de rejeter toute offre non conforme aux prescrits du présent DAO sans recourir à aucun soumissionnaire avant l'attribution du marché.

La GIZ